



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

calamités agricoles

Question au Gouvernement n° 3287

Texte de la question

SÉCHERESSE

M. le président. La parole est à M. Alain Marc, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Alain Marc. Monsieur le ministre de l'agriculture, je me permets, après deux de mes collègues, d'intervenir une fois de plus sur la sécheresse, dont les conséquences sont d'une importance considérable pour nos territoires.

Les régions d'élevage connaissent aujourd'hui des difficultés croissantes pour la nourriture du cheptel : au prix des aliments pour animaux qui, l'année dernière, avait connu une hausse spectaculaire, viennent s'ajouter cette année les effets de la sécheresse.

Une faible récolte de foin, le doublement du prix des fourrages de remplacement, des cultures d'ores et déjà condamnées pour partie par manque d'eau : ces divers éléments fragilisent un peu plus les exploitations agricoles et leur trésorerie.

J'ai été interpellé par nombre d'agriculteurs de mon département, l'Aveyron, qui sont déjà en difficulté. Vous savez, et nous savons tous ici, le rôle que joue l'agriculture de montagne dans le maillage du territoire. La France est fière de son agriculture et de ses agriculteurs, et nous n'avons aucun intérêt à ce que cette filière s'affaiblisse, tant pour notre balance commerciale que pour le vivre-ensemble en milieu rural.

La sécheresse s'accroît encore sur certaines parties du territoire et vous avez déjà pris plusieurs mesures. Que comptez-vous faire, monsieur le ministre, pour répondre à l'inquiétude croissante du monde agricole ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.

M. Bruno Le Maire, *ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire*. Monsieur le député, je le redis : tous les agriculteurs et éleveurs, notamment dans les départements de montagne comme le vôtre, connaissent une situation de crise en raison des conséquences de la sécheresse. Ils savent qu'ils peuvent compter sur la mobilisation totale du Gouvernement et du Président de la République pour les aider dans cette situation.

La première des priorités, c'est de fournir à tous les éleveurs le fourrage, les foin, l'alimentation dont ils ont besoin pour leurs bêtes. J'ai vu, dans un département peu éloigné du vôtre, un jeune éleveur qui a dû abattre trente de ses 200 bêtes pour pouvoir nourrir le reste de son troupeau. Ces situations sont de vrais crève-cœur pour le monde agricole français.

Fournir des fourrages, des foin en quantité suffisante, cela veut dire parier sur la solidarité entre le monde des grandes cultures et celui de l'élevage. J'ai vu hier, dans l'Eure, comment cette solidarité s'organisait, j'ai vu comment, entre le département de la Manche et celui de l'Eure, on faisait en sorte que les fourrages arrivent en quantité suffisante dans les exploitations d'élevage. C'est ce modèle qu'il faut suivre. Je n'accepterai pas que certains spéculent sur le prix des fourrages ou des pailles en les faisant monter à des niveaux astronomiques alors que les éleveurs ne savent pas actuellement comment nourrir leurs bêtes correctement.

(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.)

La deuxième priorité, c'est de fournir les aides européennes de manière anticipée. Nous avons obtenu gain de cause tant pour la prime à la vache allaitante que pour les aides à la montagne, indispensables à la préservation

de l'agriculture de montagne à laquelle je suis attaché comme vous.

La troisième priorité, enfin, c'est d'alléger les trésoreries des exploitants, des éleveurs en particulier. Le Fonds national de garantie des calamités agricoles y pourvoira. J'ai mobilisé les banques et les sociétés d'assurance. Les exploitants, et en particulier les éleveurs, auront besoin d'aides de trésorerie pour faire face à la calamité qui s'abat sur eux depuis plusieurs semaines. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur plusieurs bancs du groupe NC.*)

Données clés

Auteur : [M. Alain Marc](#)

Circonscription : Aveyron (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3287

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mai 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 25 mai 2011